



## EDITORIAL

Le 15 mars dernier, vous avez décidé, à une très large majorité, de faire confiance à l'équipe municipale qui dirigera la politique communale pour les 6 prochaines années. Nous voulons au nom de toute l'équipe municipale vous en remercier bien chaleureusement. Ce choix démontre l'entière reconnaissance que vous portez à la municipalité précédente.

Ce nouveau conseil, composé très majoritairement d'élus de notre liste (17 sièges contre deux de la liste opposée) a pris ses fonctions le 26 mai au lieu du 22 mars comme initialement prévu.

Ainsi, pendant la période de la crise sanitaire liée au COVID 19, l'ancienne et la nouvelle équipe municipale ont travaillé en étroite collaboration afin d'assurer la continuité du service public en appliquant les préconisations de l'État et en assurant la sécurité de tous. Je pense bien évidemment à la prise en charge de la distribution des masques, à l'attention portée aux aînés via le CCAS mais également à l'organisation et la mise en place du protocole sanitaire dès le 11 mai pour l'école, la restauration scolaire, le périscolaire, la mairie, l'agence postale, la médiathèque. . .

Bien que quelques aides financières soient apportées aux collectivités, il faut cependant avoir à l'esprit que cet événement aura un certain impact sur le budget communal. De plus, au vu des contraintes du protocole sanitaire (nettoyage et désinfection après chaque passage de groupe) nous avons dû malheureusement renoncer temporairement à la réouverture des salles habituellement mises à disposition des associations et la repousser début septembre. Il en va de même pour les festivités du 14 juillet que nous avons décidé d'annuler.

Après un ou plusieurs mandats effectués, je tenais à remercier très profondément mes collègues sortants qui en raison de leur âge, ont pris la décision de ne pas se représenter et je leur souhaite une « retraite méritée ».

Je remercie tout particulièrement mon prédécesseur Paul Gaillard qui a réussi à assainir la situation financière de notre commune et à qui nous devons beaucoup.

*Bel été à tous*

**Horaires de la mairie**  
Lundi et jeudi 8h30-12h00/13h30-17h00  
Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h00  
le samedi de 10h00 à 12h00

## ATTENTION

Horaires de l'agence postale communale  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h00  
le samedi de 10h00 à 12h00



**Mairie de SAINT-GERMAIN**

845 Route de Troyes, 10120 Saint Germain ☎ 03 25 75 68 91

Courriel : [contact@mairie-saintgermain.fr](mailto:contact@mairie-saintgermain.fr) Site internet : [www.mairie-saintgermain.fr](http://www.mairie-saintgermain.fr)

## SOMMAIRE

PAGE 2: LES ÉCHOS DU CONSEIL

PAGE 5: LA VIE DES ASSOCIATIONS

PAGE 6 : INFOS PRATIQUES

PAGE 2 À 3: LA VIE DE LA COMMUNE

PAGE 5 À 6: VOIRIE-CIRCULATION-

PAGE 6 : BRÈVES

PAGE 3 À 4 : JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

INFRASTRUCTURE

PAGE 7 : MÉDIATHÈQUE

- Pas de permanence du Maire et des Adjointes ni d'ouverture du secrétariat de la mairie et de l'agence postale communale les samedis du 18 juillet au 22 août 2020
- Le secrétariat de la mairie et l'agence postale communale ne seront ouverts que les matins du 03 au 21 août 2020
- Reprise des horaires normaux à compter du 24 août 2020.

## LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Le Conseil municipal réuni le 26 mai et le 11 juin 2020 :

- a élu Monsieur Maxime DUSACQ, maire de la commune ;
- a élu quatre adjoints au maire dans l'ordre : Mmes et MM. Marie-Christine REMIGIUS, Michel GÉRARD, Betty MULLER, Jean Marie MAILLAT.
- a approuvé la création de cinq commissions :
  - Finances-Développement économique ;
  - Culture-Vie Associative-Communication ;
  - Jeunesse-Vie Scolaire ;
  - Urbanisme-Environnement Cadre de vie ;
  - Voiries-Réseaux-Bâtiments-Sécurité.
- a approuvé la composition de la commission d'appel d'offres ;
- a adopté le règlement intérieur du Conseil Municipal de la commune ;
- a approuvé la liste des délégations données au Maire ;
- a fixé le montant des indemnités versées au Maire et aux adjoints ;
- a fixé la composition des commissions communales ;
- a fixé la composition du CCAS ;
- a approuvé la représentation de la Commune dans les organismes extérieurs ;
- a décidé de ne pas modifier les taux des différentes taxes : taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non bâtie ;
- a adopté les tarifs des activités proposées par le « Service Animation Jeunesse Enfance » ;
- a accepté le principe de recrutement d'agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles ou dans les cas d'un accroissement temporaire ou saisonnier d'activités ;
- a décidé d'instaurer une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de COVID-19.

## VIE DE LA COMMUNE

### La municipalité



**Le Maire**  
**Maxime DUSACQ**



**1<sup>er</sup> Adjoint au Maire**  
**Marie-Christine**  
**REMIGIUS**  
*Culture –*  
*Associations*



**2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**  
**Michel GERARD**  
*Urbanisme –*  
*Environnement*



**3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**  
**Betty MULLER**  
*Jeunesse –*  
*Vie scolaire*



**4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**  
**Jean-Marie MAILLAT**  
*Sécurité – Voirie*

## L'APRES CONFINEMENT

Dès la date du déconfinement annoncée, tous les services de la mairie ont rouvert leurs portes le 11 mai aux horaires habituels, dans le plus grand respect des règles sanitaires préconisées par les instances gouvernementales. Ces ouvertures étaient attendues par l'ensemble des germinois.

A la suite des annonces gouvernementales relatives à la réouverture des écoles, la municipalité, en liaison avec la Directrice de l'école, a réorganisé les locaux scolaires afin de respecter le protocole sanitaire préconisé par le Ministère de l'Éducation nationale.

(protocole de plus de 54 pages). Ainsi, dès le 14 mai dernier, ce sont 63 enfants des différents niveaux qui ont repris le chemin de l'école avec des conditions, certes, particulières, mais auxquelles les enfants se sont finalement plutôt bien adaptés. Cet effectif a augmenté très vite dès la semaine suivante.

La restauration scolaire a accueilli dès cette même date, un peu plus d'une trentaine d'enfants dans les deux salles aménagées dans ces circonstances exceptionnelles. La salle de la Comédie laissant place à une deuxième salle de cantine pour respecter les distanciations.

***Enfants, enseignants et agents se sont adaptés très vite à cette nouvelle organisation et toutes les classes ont pu travailler dans d'excellents conditions. Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont contribué à la mise en œuvre de cette rentrée.***

Une deuxième distribution de masques, offerts par le département, a été effectuée par les élus début juin aux habitants de plus de 10 ans.

Ce combat n'est pas fini et nous ne savons quand la bataille sera gagnée mais sachez que la municipalité prendra l'ensemble des mesures nécessaires afin d'assurer la protection de tous.



## Bienvenue à Cécile BROUDY

Cécile BROUDY a intégré la médiathèque le 1<sup>er</sup> juin. Elle remplace Émilie SARRE qui a rejoint la bibliothèque de Marigny-le-Châtel. La médiathèque ne lui est pas étrangère puisqu'elle avait eu l'occasion de remplacer Émilie lors de son congé maternité puis parental.

C'est donc avec l'expérience acquise, au cours de ces périodes, avec la jeunesse qu'elle proposera dès la rentrée prochaine des animations à destination des jeunes et des scolaires. Nous lui souhaitons une bonne intégration.



## De nouveaux gestes d'incivilités...

Voici les nouveaux déchets que l'on retrouve çà et là dans nos rues. Ceci est difficilement admissible. Il est regrettable que certains d'entre nous, certes très minoritaires, se permettent autant d'incivilités.

Non sans danger, ces masques polluent notre environnement

STOP donc à ces incivilités ! Notre commune n'est pas une poubelle, respectons-la et respectons les agents en charge du nettoyage.



## JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

### Une remise des dictionnaires inhabituelle en cette fin d'année scolaire

Chaque année, afin de féliciter les enfants de CM2 pour leur entrée au collège, un dictionnaire leur est offert par la municipalité.

Compte tenu des circonstances, la distribution ne pourra pas avoir lieu sous sa forme habituelle. Les enfants sont invités à venir les chercher au secrétariat de la mairie à partir d'une date qui leur sera précisée, l'édition ayant été retardée.





## Service Animation Jeunesse Enfance

### Accueil d'enfants de personnels prioritaires lors du confinement

Durant la période de confinement, le SAJE a accueilli quelques enfants des personnels prioritaires de l'agglomération.

### Réouverture des services périscolaires

Les activités périscolaires ont repris dès le 13 mai afin de répondre à une demande des parents. Nous avons proposé un accueil le matin avant et le soir après la classe ainsi que le mercredi en journée ou en demi-journée. Les enfants étaient confiés à un encadrant et restaient dans le même groupe afin de limiter le brassage.

Un service de restauration scolaire a également été proposé aux mêmes dates. Un aménagement des salles a été mis en place afin de garantir la distanciation requise lors des repas. Nous avons pu ainsi accueillir une vingtaine d'enfants de préélémentaire et une trentaine d'élémentaire. Ceux-ci étaient répartis dans deux salles de restauration différentes avec une arrivée et un départ échelonné des enfants par groupe.

Ces services fonctionnaient dans le strict respect du protocole sanitaire, ce qui impliquait des modalités de fonctionnement différentes de celles que parents et enfants connaissaient habituellement.

Les encadrants ont dû faire face également à la difficulté de faire respecter les gestes barrières à des enfants qui étaient impatients de retrouver leurs copains.

### VACANCES ETE 2020

#### Les 3/12 ans en quête de nos richesses locales

L'accueil de loisirs est ouvert du lundi 06 au vendredi 31 juillet et du lundi 24 au vendredi 28 août.

Nos activités de loisirs respectent le protocole sanitaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. En particulier, afin de limiter le brassage d'enfants, des groupes restreints (10 enfants au maximum) seront constitués et confiés à un seul encadrant au cours de la journée.

Les encadrants vont devoir redoubler d'imagination pour proposer des activités « sans contact » : balades locales, parcours à vélos, découverte de la ville de Troyes et de notre patrimoine local mais aussi des richesses de notre pays.

Les sorties extérieures sont restreintes cette année mais chaque semaine un groupe d'enfants ira pique-niquer aux alentours de la commune.



#### DEUX SEJOURS A MESNIL ST PERE

Deux séjours sous tentes sont organisés :

Du 15 au 17 juillet pour les petits campeurs âgés de 6 à 8 ans

Du 20 au 24 juillet pour les plus grands.

Dans un camping face à la plage de Mesnil St Père, ils pourront profiter du lac de la forêt d'Orient, de la plage, des balades en forêt et découvrir le kayak pour les plus grands.



#### LE CLUB ADOS

Le club ados est ouvert du 06 au 31 juillet.

De nombreuses activités sont prévues telles que Laser game, accrobranches, sorties à vélo, jeu d'orientation, descente de la Seine en canoë et bien évidemment les incontournables soirées repas qui succèdent à l'après midi passée au club.

Compte tenu de la situation actuelle, il ne pourra pas y avoir rencontre inter-structures.

#### SEJOUR ADOS

Un séjour détente sous tentes pendant 5 jours est organisé à Mesnil Saint Père du 27 au 31 juillet.

**Un très joli programme attend les enfants cet été.....**

## RENTREE 2020/2021



Les inscriptions aux services périscolaires et à la restauration scolaire pour la prochaine rentrée 2020/2021 sont en cours et prendront fin le vendredi 17 juillet.

Les dossiers sont à retirer au bureau du Service Animation Jeunesse Enfance (même étage que la médiathèque). Vous devez vous munir du carnet de santé de votre (vos) enfant(s) et de votre attestation de Quotient Familial de la CAF ou MSA. Ainsi, vous pourrez remplir le dossier et faire les inscriptions sur place.

**Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à nous contacter au :  
03.25.72.52.43 ou par mail : [saje@mairie-saintgermain.fr](mailto:saje@mairie-saintgermain.fr)**

## VIE DES ASSOCIATIONS

### Réouverture des salles

En raison du confinement, la pratique des activités sportives et physiques a été bien réduite.

La commission culture, vie associative, communication a étudié la possibilité de la réouverture des bâtiments dédiés aux activités associatives.

Il a été décidé une réouverture de l'ensemble des salles **au 1<sup>er</sup> septembre prochain**, sous réserve de nouvelles dispositions réglementaires.

## VOIRIE - CIRCULATION - INFRASTRUCTURE - SÉCURITÉ

### Travaux RN77

Les travaux de requalification de la R.N.77 sont désormais pratiquement achevés. Le remplacement du revêtement de la chaussée, phase ultime de cette opération d'envergure est terminé depuis quelques jours. Les usagers apprécient déjà, ou apprécieront les performances liées au type de matériau mis en œuvre ; (confort au niveau du roulement, diminution importante du bruit, etc..).

Dans la foulée, la signalisation horizontale a été réalisée conformément au projet. L'aménagement de la voie permettant de tourner à gauche à l'intersection avec la rue des Cerisiers et de la rue du Commerce devrait grandement faciliter la fluidité du trafic. La signalisation des passages protégés pour piétons est conforme aux nouvelles normes. Il en est de même pour les arrêts de bus. La régulation des feux tricolores de croisement est assurée par la Ville de Troyes, en fonction de la circulation des bus de la TCAT et de l'importance du trafic routier. Les platines de fixation sont prêtes à recevoir de nouveaux panneaux indicateurs de direction qui seront bientôt installés par la D.I.R. (Direction Interrégionale des Routes). En ce qui concerne la voie douce, les signalisations verticales et horizontales sont en place. Le garde-corps de protection, qui est situé entre la piste cyclable et le parking du centre commercial, est en cours d'installation.

La Municipalité sortante a également décidé d'améliorer l'aspect du mur du cimetière longeant la voie douce. Cet ouvrage comprend une partie construite en maçonnerie haute d'environ 2,00 m qui sera recouverte de coupe de pierre. La réalisation est confiée au chantier d'insertion. L'autre partie du mur est également construite en maçonnerie sur une hauteur de 0,50 m ; au-dessus, les agents des services techniques municipaux fixeront des éléments décoratifs métalliques constituant une clôture fabriquée par eux-mêmes. Il faut au passage saluer leurs compétences en la matière.

Dans la partie de route comprise entre l'école et l'ancienne maison du Carmel, en direction d'Auxerre, le trottoir est séparé de la chaussée par une bande de terre engazonnée. Elle est matérialisée par une bordure de caniveau. Il est absolument impératif que les automobilistes, cyclomotoristes, conducteurs de poids lourds ou d'engins agricoles évitent de rouler sur cet endroit végétalisé. Il s'agit d'une simple question de bon sens et de respect du travail effectué pour la collectivité.

La requalification des infrastructures de cette route à grande circulation va améliorer le cadre de vie et la sécurité routière au centre du bourg de Saint Germain, mais de plus il sera un atout supplémentaire pour l'Agglomération de Troyes Champagne Métropole.



## RENOVATION DU SYSTEME DE CHAUFFAGE DES ECOLES

La municipalité sortante a décidé de procéder à la rénovation du système de chauffage des écoles. Cette opération devenait nécessaire, compte tenu de la vétusté du matériel existant.

Les travaux ont débuté récemment. La tranchée nécessaire au passage du nouveau réseau de canalisations vient d'être réalisée par le personnel des services techniques municipaux.

La nouvelle installation sera opérationnelle pour la prochaine rentrée scolaire.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Préservons notre cadre de vie !

Nous rappelons régulièrement dans ce bulletin les règles élémentaires qu'il est essentiel de respecter pour préserver notre cadre de vie. Ceci concerne aussi bien les nuisances sonores (qu'elles soient engendrées par des tondeuses ou ... des aboiements de chiens), le brûlage à l'air libre, la taille des haies délimitant les propriétés, **mais aussi la tenue en laisse des chiens.**

**Toutes ces règles constituent certes des contraintes, mais des contraintes nécessaires qui doivent être connues, acceptées et respectées par tous.**

Si la plupart des germinois les respectent, certains les ignorent délibérément, ce qui engendre une gêne pour le voisinage parfois difficile à supporter, et le plus souvent des conflits.

Le secrétariat de la mairie reçoit régulièrement des appels d'habitants de la commune se plaignant du non respect de ces règles.

**Il est donc essentiel que tous les germinois respectent strictement ces règles.**



### Plan fortes chaleurs

Avec le retour de l'été, les fortes chaleurs sont déjà de retour. La canicule peut mettre votre santé en danger ; chacun se doit d'être vigilant et prendre les dispositions qui s'imposent pour éviter de se trouver en difficulté. Les personnes âgées et les enfants sont les plus vulnérables.


La mairie met à votre disposition des dépliants vous indiquant les précautions indispensables à prendre. Les personnes qui vivent seules ou se sentent isolées sont invitées à se signaler à la mairie où un registre d'inscription est ouvert. Ceci permettra au CCAS d'intervenir en cas de besoin.

**Si vous souhaitez en savoir plus, composez le 0 800 06 66 66 (numéro gratuit)**



## BRÈVES

ETAT CIVIL du 17 décembre 2019 au 16 juin 2020

Naissances		Naissances		
	Harmony IKHENA	05/01/2020	Livio BARRIER	16/03/2020
	Théo ORBAN	01/02/2020	Jalé KERIMOV	28/05/2020
	Aitana BATTANT	04/02/2020	Jules FEUILLEBOIS	07/06/2020
	Louane PRALAIN GARELLI	18/02/2020	Nathan FEUILLEBOIS	07/06/2020
Décès		Décès		
	Annie DUTREY	30/10/2019	Marc AMODRU	10/03/2020
	Eric VECHIN	24/12/2019	Gérard FOURCADE-MARIGNIER	15/03/2020
	Gabriel REGNAULT	21/01/2020	Patrick LONGUEPEE	08/04/2020
	Senga BERNARDO	07/03/2020	Thérèse LEGRAND	22/04/2020
	Gilles BARRET	07/03/2020		

## LA MEDIATHEQUE

### Le petit mot d'Emilie

« Chers lecteurs et jeunes lecteurs,

Après plusieurs années passées à la médiathèque de Saint-Germain, il était temps pour moi de me rapprocher de mon domicile et de passer davantage de temps avec ma petite famille. C'est pour cela que je vous annonce aujourd'hui que je vais continuer mon métier à la bibliothèque de Marigny-le-Châtel.

Je tenais à vous adresser ce message afin de vous remercier pour nos échanges et vos sourires, cela a été un grand plaisir pour moi de vous accueillir et de partager avec vos enfants ma passion pour les livres jeunesse. Je vous souhaite à tous encore beaucoup d'aventures livresques...Prenez soin de vous, à bientôt . »

Emilie SARRE

### Reprise de l'activité à la médiathèque

La médiathèque a rouvert ses portes au public le 13 mai. Le protocole sanitaire a nécessité une adaptation de son mode de fonctionnement.

La circulation dans les espaces est limitée.

La consultation sur place n'est pour l'instant pas autorisée et le port du masque est requis.

Les livres rendus depuis la réouverture de la médiathèque sont laissés en quarantaine pendant quelques jours, ils sont nettoyés, puis remis en rayon.

Pour les emprunts de livres, des tables de présentation vous sont proposées et nous restons disponibles pour aller rechercher les livres en rayon jeunesse et faire les réservations en fonction de vos demandes.

La durée de prêt sera plus longue pendant l'été.

Pour les abonnements qui arrivaient à échéance entre mars et juin une prolongation de 2 mois est proposée.

Depuis le 2 juin dernier Cécile Broudy a rejoint l'équipe de la médiathèque en remplacement d'Emilie Sarre. Elle reprendra le secteur jeunesse et proposera, dès que possible, des animations pour le secteur jeunesse.

L'équipe de la médiathèque



**Samedi 18 juillet à 14h30 : « Sous un arbre »**

Une animation lecture, sur inscription



Médiathèque municipale de Saint-Germain  
Centre culturel, rue des Cerisiers  
10120 Saint-Germain  
Tél. : 03-25-72-52-35  
contact@mediatheque-saintgermain.fr  
www.mediatheque-saintgermain.fr

**Horaires pendant les vacances d'été :**  
**du 4 au 31 juillet et du 25 au 31 août :**

Mardi	9h30-12h	/	16h-18h
Mercredi	9h30-12h	/	13h-17h
Jeudi		/	16h-18h
Samedi	9h-12h30		



**Fermeture estivale**  
**du 1er au 24 août 2020**

”

**Toute l'équipe  
de votre Super U  
vous remercie  
de votre soutien  
et de votre fidélité**

”

# DRIVE

[coursesu.com](http://coursesu.com)

# SUPER U

## St Germain

**150 route de Troyes  
10120 SAINT GERMAIN  
Tél. : 03 25 75 93 30**

[www.superu-saintgermain.com](http://www.superu-saintgermain.com)

### HORAIRES D'OUVERTURE

Notre équipe vous accueille :

**du Lundi au Samedi :**

**8h30 à 19h30**

**Le vendredi  
de 8h30 à 20h**

**Le dimanche  
de 9h à 12h30**

**NON STOP**

